

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	ATMOS MASTIC SPECIAL EAU 57 g
Nom chimique	-
No. CAS	-
No. EC	-
No. Index	-
No. d'enregistrement REACH	-

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Epoxyde durcisseur

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom	ATMOS
Adresse	74 chemin St Antoine 95300 ENNERY
Téléphone	+33 (0) 1 30 30 03 00
Fax	+33 (0) 1 30 30 01 35
Email de contact	atmos@atmosani.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone + 33 (0)1 45 42 59 59 (Orfila, France)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance/mélange

2.1.1. Classification du mélange selon la directive 1999/45/CEE (DPD)

Xi; IRRITANT	R36/38 Irritant pour les yeux et la peau. R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
--------------	---

2.1.2. Classification du mélange selon le règlement CLP ((CE) No. 1272/2008)

Skin Irrit. 2	H315 Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2	H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1	H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
Aquatic chronic 3	H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage selon le règlement CLP ((CE) No. 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence – Prévention

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage
 P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Conseils de prudence – Intervention

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
 P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Conseils de prudence – Stockage

-

Conseils de prudence – Elimination

P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales/internationales

2.3. Autres dangers

Aucun

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGREDIENTS

Nom	No. CAS	No. EC	No. index	%	Classification	Limites de conc. spécifiques
4,4'-Isopropylidenedi phenol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane	25068-38-6	500-033-5	603-074-00-8	7	Xi; R36/38 R43 N; R51/53	C ≥ 5 % : Xi; R36/38
					Eye Irrit. 2 ; H319 Skin Irrit. 2 ; H315 Skin Sens. 1 ; H317 Aquatic Chronic 2 ; H411	C ≥ 5 % : Eye Irrit. 2; H319 Skin Irrit. 2; H315
tétrakis(3-mercaptopropionate) de pentaérythritol	7575-23-7	231-472-8	-	10	-	-
					-	-
2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	202-013-9	603-069-00-0	5	Xn ; R22 Xi ; R36/38	-
					Acute Tox. 4; H302 Eye Irrit. 2 ; H319 Skin Irrit. 2 ; H315	-

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Général

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. Evacuer les personnes de la zone de risque.

En cas d'inhalation

S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter immédiatement un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche et boire de l'eau par petites gorgées (effet de dilution). Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- 5.1. Moyens d'extinction** Appropriés : Eau, poudre sèche, (BC-poudre) en mousse, dioxyde de carbone.
- Inappropriés : Non disponible
- 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Dans le cas d'un incendie à proximité de produits de combustion (dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone), d'autres gaz et vapeurs nocifs peuvent se former.
- 5.3. Conseils aux pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Assurer une bonne ventilation.
- 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement** Eviter de laisser pénétrer le produit dans les eaux de surfaces ou les eaux souterraines.
- 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Pour des grandes quantités : mélanger le produit déversé avec un matériau liquide absorbant et pomper le mélange. Pour les petites quantités: Absorber avec un matériau absorbant (sable, etc) et éliminer selon les réglementations en usage.
- 6.4. Référence à d'autres sections** Voir section 1 pour le contact en cas d'urgence
Voir section 8 pour les EPI.
Voir section 13 pour l'élimination des déchets.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. Utiliser seulement dans un endroit bien ventilé. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver soigneusement après manipulation.
- 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles** Conserver dans un récipient bien fermé.

incompatibilités

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Non déterminé

8. CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition connues : Non déterminé

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Non disponible

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité bien ajustées.

Protection de la peau: Appliquer une crème de protection sur la peau avant l'utilisation.

Protection des mains: Porter des gants de protection à manchettes en PVC ou en caoutchouc.

Protection respiratoire: Dans le cas d'une utilisation normale, un appareil respiratoire n'est pas nécessaire. Porter un appareil respiratoire dans le cas de la pulvérisation du produit.

Mesures d'hygiène: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver soigneusement après manipulation. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Tenir le produit à l'écart des aliments et des boissons. Retirer immédiatement les vêtements imprégnés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Contrôles liés à la protection de l'environnement Non déterminé

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Solide (Pâte)
Couleur	Blanc
Odeur	Non disponible
Seuil olfactif	Non disponible
pH	Non disponible

Point de fusion/ Point de congélation	Non disponible
Point d'ébullition	Non disponible
Point éclair	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible
Inflammabilité	Non disponible
Limites supérieures/ inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non disponible
Pression de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur	Non disponible
Densité relative	1.55-1.65 g/cm ³ à 20 °C
Solubilité dans l'eau	Partiellement soluble à 20 °C
Dans d'autres solvants	Non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non disponible
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	Non disponible
Propriétés explosives	Non disponible
Propriétés comburantes	Non disponible

9.2. Autres informations

Aucune

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité Non disponible

10.2. Stabilité chimique Non disponible

10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Une réaction exothermique avec des résines époxy est possible.
10.4. Conditions à éviter	Non disponible
10.5. Matières incompatibles	Acides
10.6. Produits de décomposition dangereux	Non disponible

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	<u>Valeurs de toxicité aiguë :</u> DL ₅₀ Oral (Rat): 2000 mg/kg CL ₅₀ Inhalation (Rat): Non disponible DL ₅₀ Cutanée (Lapin): Non disponible
Corrosivité	Non disponible
Irritation	Peut provoquer des irritations cutanées et oculaires.
Sensibilisation	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
Toxicité à dose répétée	Non disponible
Mutagénicité	Non disponible
Cancérogénicité	Non disponible
Toxicité pour la reproduction	Non disponible
Danger par aspiration	Non disponible
Autres informations	Aucune

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité	Non disponible
12.2. Persistance et dégradabilité	Non disponible
12.3. Potentiel de	Non disponible

bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol	Non disponible
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Non disponible
12.6. Autres effets néfastes	Aucun

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets	Le conteneur peut être réutilisé après nettoyage. Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.
13.2. Codes déchet	Non déterminé

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU	Non disponible
14.2. Nom d'expédition des Nations Unies	Non disponible
14.3. Classes de danger pour le transport	Non disponible
14.4. Groupe d'emballage	Non disponible
14.5. Danger pour l'environnement	Non disponible
14.6. Transport terrestre (ADR/GGVS, RID/GGVE)	Non disponible
14.7. Transport fluvial (ADN/ADNR)	Non disponible
14.8. Transport maritime (IMDG)	Non disponible
14.9. Transport aérien (ICAO/IATA)	Non disponible
14.10. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non disponible
14.11. Transport en vrac	Non disponible

conformément à l'annexe II
de la convention Marpol
73/78 et au recueil IBC

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

- | | |
|---|----------------|
| 15.1. Réglementations/
législation particulières à la
substance ou au mélange
en matière de sécurité, de
santé et d'environnement | Non disponible |
| 15.2. Évaluation de la
sécurité chimique | Non disponible |

16. AUTRES INFORMATIONS

16.1. Indications sur la révision

Révision le 24/04/2013 : Inclusion de la classification CLP et mise à jour des sections correspondantes.

16.2. Signification des abréviations et acronymes utilisés

ADN/ADNR: Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.

ADR/RID: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route / Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.

N° CAS: Numéro du Chemical Abstract Service

CLP: Classification, étiquetage et emballage

COV : Composés Organiques Volatils

DSD: Directive sur les substances dangereuses

DPD: Directive Préparation Dangereuses

N° EC: Numéro Commission européenne

EPI : Equipements de Protection Individuelle

IATA: International Air Transport Association

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses

MEL : Maximum Exposure Limit

PBT: substances persistantes, bioaccumulables, toxiques

N°ONU: Nombre des Nations Unies

TLV : Threshold Limit Value

UVCB: Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques

vPvB: très persistantes et très bioaccumulables

16.3. Références bibliographiques et sources de données

Non disponible

16.4. Méthodes d'évaluation de la classification pour les mélanges

La classification est établie et évaluée d'après les critères de classification de la Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CEE.

16.5. Liste des phrases R, mentions de danger, phrases de sécurité et/ou conseils de prudence

Phrases R :

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

Phrases H :

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16.6. Conseils relatifs à toute formation appropriée destinées aux travailleurs

Aucun

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucuns de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations. Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	ATMOS MASTIC SPECIAL EAU 57 g
Nom chimique	-
No. CAS	Non applicable
No. EC	Non applicable
No. Index	Non applicable
No. d'enregistrement REACH	Non applicable

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Epoxy résine

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom	ATMOS
Adresse	74 chemin St Antoine 95300 ENNERY
Téléphone	+33 (0) 1 30 30 03 00
Fax	+33 (0) 1 30 30 01 35
Email de contact	atmos@atmosani.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone + 33 (0)1 45 42 59 59 (Orfila, France)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification du mélange

2.1.1. Classification du mélange selon la directive 1999/45/CEE (DPD)

Xi ; IRRITANT	R36/38 Irritant pour les yeux et la peau. R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
---------------	---

2.1.2. Classification du mélange selon le règlement CLP ((CE) No. 1272/2008)

Skin Irrit. 2	H315 Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2	H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1	H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
Aquatic Chronic 3	H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage selon le règlement CLP ((CE) No. 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence – Prévention

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Conseils de prudence – Intervention

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
 P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
 P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin

Conseils de prudence – Stockage

-

Conseils de prudence – Elimination

P501 Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

2.3. Autres dangers

Aucun

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGREDIENTS

Nom	No. CAS	No. EC	No. index	%	Classification	Limites de conc. spécifiques
4,4'-Isopropylidenedi	25068-38-6	500-033-5	603-074-00-8	20	Xi ; R36/38 R43	Xi; R36/38: C ≥ 5 %

phenol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane					N ; R51-53	
					Eye Irrit. 2 ; H319 Skin Irrit. 2 ; H315 Skin Sens. 1 ; H317 Aquatic Chronic 2 ; H411	Eye Irrit. 2; H319: C ≥ 5 % Skin Irrit. 2; H315: C ≥ 5 %
2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	202-013-9	603-069-00-0	10	Xn ; R22 Xi ; R36/38	-
					Acute Tox. 4; H302 Eye Irrit. 2 ; H319 Skin Irrit. 2 ; H315	-

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Général	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. Evacuer les personnes de la zone de risque.
En cas d'inhalation	S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter immédiatement un médecin.
En cas de contact avec la peau	Laver abondamment à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas d'irritation.
En cas de contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
En cas d'ingestion	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau et de lait. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas de contact avec la peau	Irritant, peut causer une sensibilisation ou de dermatite.
En cas de contact avec les yeux	Peut provoquer une irritation et/ou des brûlures superficielles.
En cas d'ingestion	Cause des irritations

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Non disponible

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Non applicable

8. CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition connues : Non disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Non disponible

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité bien ajustées.

Protection des mains: Porter des gants en polyéthylène en cas d'utilisation prolongée.

Protection respiratoire: Dans le cas d'une bonne ventilation, un appareil respiratoire n'est pas nécessaire.

Mesures d'hygiène: Si l'odeur est désagréable, utiliser un système d'évacuation local. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Tenir le produit à l'écart des aliments et des boissons. Retirer immédiatement les vêtements imprégnés.

Contrôles liés à la protection de l'environnement Non déterminé

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Solide (pâte)
Couleur	Blanc
Odeur	Faible odeur
Seuil olfactif	Non disponible
pH	9,5 (5% dans l'eau)
Point de fusion/ Point de congélation	Non disponible

Point d'ébullition	Non disponible
Point éclair	> 200°C
Taux d'évaporation	> 1
Inflammabilité	Non disponible
Limites supérieures/ inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non disponible
Pression de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur	> 1
Densité relative	1.9
Solubilité dans l'eau	Négligeable
Dans d'autres solvants	Non disponible
Coefficient de partage: n- octanol/eau	Non disponible
Température d'auto- inflammabilité	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	Non disponible
Propriétés explosives	Non disponible
Propriétés comburantes	Non disponible

9.2. Autres informations

Aucune

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité	Non disponible
10.2. Stabilité chimique	Stable
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Lors d'un incendie, la substance peut entraîner la production des vapeurs dangereuses d'aldéhydes et d'acides d'azote.
10.4. Conditions à éviter	Aucune

évaluations PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

13.2. Codes déchet Non déterminé

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU Non disponible

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies Non disponible

14.3. Classes de danger pour le transport Non disponible

14.4. Groupe d'emballage Non disponible

14.5. Danger pour l'environnement Non disponible

14.6. Transport terrestre (ADR/GGVS, RID/GGVE) Non disponible

14.7. Transport fluvial (ADN/ADNR) Non disponible

14.8. Transport maritime (IMDG) Non disponible

14.9. Transport aérien (ICAO/IATA) Non disponible

14.10. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non disponible

14.11. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non disponible

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

**15.1. Réglementations/
législation particulières à la
substance ou au mélange
en matière de sécurité, de
santé et d'environnement** Non disponible

**15.2. Évaluation de la
sécurité chimique** Non disponible

16. AUTRES INFORMATIONS

16.1. Indications sur la révision

Révision le 08/03/2013 : Inclusion de la classification CLP et mise à jour des sections correspondantes.

16.2. Signification des abréviations et acronymes utilisés

ADN/ADNR: Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.

ADR/RID: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route / Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.

N ° CAS: Numéro du Chemical Abstract Service

CLP: Classification, étiquetage et emballage

COV : Composés Organiques Volatils

DSD: Directive sur les substances dangereuses

DPD: Directive Préparation Dangereuses

N° EC: Numéro Commission européenne

EPI : Equipements de Protection Individuelle

IATA: International Air Transport Association

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses

MEL : Maximum Exposure Limit

PBT: substances persistantes, bioaccumulables, toxiques

N°ONU: Nombre des Nations Unies

TLV : Threshold Limit Value

UVCB: Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques

vPvB: très persistantes et très bioaccumulables

16.3. Références bibliographiques et sources de données

Non disponible

16.4. Méthodes d'évaluation de la classification pour les mélanges

La classification est établie et évaluée d'après les critères de classification de la Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CEE.

16.5. Liste des phrases R, mentions de danger, phrases de sécurité et/ou conseils de prudence

Phrases R :

R22 Nocif en cas d'ingestion

R51 Toxique pour les organismes aquatiques

Phrases H :

H302 Nocif en cas d'ingestion

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

16.6. Conseils relatifs à toute formation appropriée destinées aux travailleurs

Aucun

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucuns de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations. Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.